COMMUNE DE QUINTIN Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 03 mars 2022

Convocation du :25 février 2022Date d'affichage :25 février 2022Nbre de conseillers en exercice :21Présents :14Votants :18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/03/13 (nomenclature 7.10)

L'an deux mil vingt-deux, le trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - POISSON François - COISY Thierry - GUILLEMOT Sébastien - MORIN Sabine - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - GUILLOU-COROUGE Françoise - HELLARD Hugo.

<u>Absents excusés</u>: LE CHANU Fabienne, LE FUR Corentin, AUBRY Charlène, BOQUEHO Stéphanie, QUEMARD Bertrand, LE BRIS Isabelle, LE BUHAN Erwan.

Procuration:

LE FUR Corentin à REPERANT Thibault;

AUBRY Charlène à AUBRY Isabelle;

LE CHANU Fabienne à GUILLOU-COROUGE Françoise;

LE BRIS Isabelle à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

Objet: Tarifs 2022 - Camping

Rapporteur: Françoise GUILLLOU-CORROUGE

Le Conseil Municipal est invité à fixer les tarifs communaux du camping qui seront applicables pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer comme suit les tarifs applicables au camping pour l'année 2022 :

Désignation	2022
Forfait camping-car ou caravane (par nuitée)	
1 emplacement	
1 stationnement	8,00 €
2 campeurs	
Accès à la plateforme de vidange et remplissage	
Forfait tente (par nuitée)	
1 emplacement	(00 0
1 parking véhicule	6,00 €
2 campeurs	
Campeur en plus:	
- adulte et enfant de plus de 12 ans (par personne et par nuitée)	3,00€
- enfant de moins de 12 ans (par personne et par nuitée)	2,00€
Branchement électrique - 6 ampères (par nuitée)	3,00 €
Garage mort (par nuitée)	4,00 €
Machine à laver	
- le jeton	2,00€
- avec dosette lessive	3,00 €
Douche seule (non résident du camping)	2,00 €

Ont signé les membres présents. Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire Nicolas CARRO.